



Ville de Pontivy

Extrait du registre des délibérations

Château des Rohan

Demande de subventions pour l'étude réalisée en vue de la reconstruction des parties effondrées en février 2014

DEL-2015-002

Numéro de la délibération : 2015/002

Nomenclature ACTES : Domaine de compétence, culture

Information relative à l'environnement : non

Date de réunion du conseil : 26/01/2015

Date de convocation du conseil : 20/01/2015

Date d'affichage de la convocation : 20/01/2015

Début de la séance du conseil : 19 heures

Présidente de séance : Mme Christine LE STRAT

Secrétaire de séance : Mme Emilie CRAMET

Étaient présents : M. Philippe AMOURETTE, Mme Faten ARAB-JAZIRI, M. Christophe BELLER, M. Loïc BURBAN, Mme Émilie CRAMET, Mme Marie-Madeleine DORÉ-LUCAS, M. Jean-Pierre DUPONT, Mme Chantal GASTINEAU, Mme Stéphanie GUÉGAN, Mme Annie GUILLEMOT, M. Michel GUILLEMOT, M. Georges-Yves GUILLOT, M. Michel JARNIGON, M. Hervé JESTIN, Mme Laurence KERSUZAN, Mme Emmanuelle LE BRIGAND, M. Daniel LE COUVIOUR, Mme Alexandra LE NY, Mme Christine LE STRAT, Mme Maryvonne LE TUTOUR, Mme Sylvie LEPLEUX, M. Yann LORCY, Mme Soizic PERRAULT, M. François-Denis MOUHAOU, M. Jacques PÉРАН, M. Yvon PÉRESSE, M. Alain PIERRE, M. Eric SEGUET.

Étaient représentés : Mme Madeleine JOUANDET par M. Yann LORCY, Mme Véronique LE BOURJOIS par M. Michel GUILLEMOT, Mme Laurence LORANS par M. Daniel LE COUVIOUR, M. Eddy RENAULT par Mme Soizic PERRAULT

Était absent excusé : M. Laurent BAIRIOT

Château des Rohan
Demande de subventions pour l'étude réalisée en vue de la
reconstruction des parties effondrées en février 2014

Rapport de Laurence KERSUZAN

L'effondrement, en février dernier, d'une grande partie de la courtine sud du château des Rohan a généré une situation d'urgence impérieuse.

Un marché de maîtrise d'œuvre a été passé avec Marie-Suzanne de Ponthaud, architecte en chef des monuments historiques. La tranche ferme de ce marché comprend notamment une étude-diagnostic, à compléter par une mission géotechnique et une étude de géomètre, à réaliser en vue de la reconstruction des parties effondrées du monument.

Le montant global de cette phase d'étude s'élève à : 101 015,00 € HT.

Le château étant classé monument historiques, des subventions peuvent être sollicitées auprès de la direction régionale des affaires culturelles (DRAC) et du conseil général du Morbihan.

Nous vous proposons :

- d'autoriser la maire à solliciter des subventions auprès de la DRAC et du conseil général du Morbihan.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Fait à Pontivy, le 27 janvier 2015

LA MAIRE
Christine LE STRAT

Transmise au contrôle de légalité le :

Publiée au recueil des actes administratifs le :

Certifiée exécutoire

LA MAIRE
Christine LE STRAT